

La Lettre du Maire

Commune de Breuil-le-Vert

N° 85 FÉVRIER 2026



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Ces précieux moments de fraternité et de cohésion.

Le calendrier de la fin et du début d'année a, une nouvelle fois, été rythmé par de nombreuses initiatives portées par des habitants engagés et des associations dynamiques, toujours promptes à créer ces moments de fraternité et de cohésion qui font la richesse de la vie communale.

Derrière chaque événement se trouvent avant tout des bénévoles investis qui ne comptent pas leur temps ni leur énergie. Sans eux rien ne serait possible.

Les festivités ont débuté avec le **marché de Noël des 29 et 30 novembre**, organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Breuil-le-Vert. Ce rendez-vous a été salué tant par sa fréquentation que par la qualité de son organisation.

Les 6 et 7 décembre, le COBC a ensuite proposé **deux grands lots de Noël** qui ont, eux aussi, connu un très vif succès, confirmant l'attachement des habitants à ces rendez-vous conviviaux et fédérateurs.

Les 13 et 14 décembre, le Comité des Fêtes a organisé **le spectacle de Noël** ainsi que la traditionnelle distribution des cadeaux aux enfants. Là encore, la réussite fut pleinement au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des plus jeunes et ... de leurs parents.

Les 17 et 18 décembre, les membres du CCAS, accompagnés de bénévoles souvent discrets mais toujours essentiels, se sont mobilisés pour la **distribution des colis de fin d'année** à nos aînés, dans un esprit de solidarité et d'attention particulièrement apprécié.

Avant la parenthèse des vacances, le **vendredi 19 décembre**, la **très belle cérémonie des vœux** est venue clore une année de travail et d'engagement au service de la commune.

Enfin le **réveillon du 31 décembre**, organisé par le COBC, a ponctué cette fin d'année 2025 et a ouvert, dans la convivialité, la porte de l'année 2026.

La nouvelle année s'est ensuite ouverte avec **les galettes des aînés** organisées par le Comité des Fêtes et le Carrefour de l'Amitié, avant le traditionnel **repas des aînés du 18 janvier**, autre temps fort très attendu (voir page 7).

À chaque occasion, ce sont des dizaines de bénévoles, des personnels communaux et des élus qui œuvrent ensemble pour faire de ces moments de véritables réussites, unanimement saluées par un public nombreux et reconnaissant.

Inscrite sur le fronton de nos mairies, la **Fraternité** n'est pas un mot figé : elle vit, elle se construit ; elle se partage au quotidien. Une fois encore Breuil-le-Vert en offre une belle et sincère illustration.



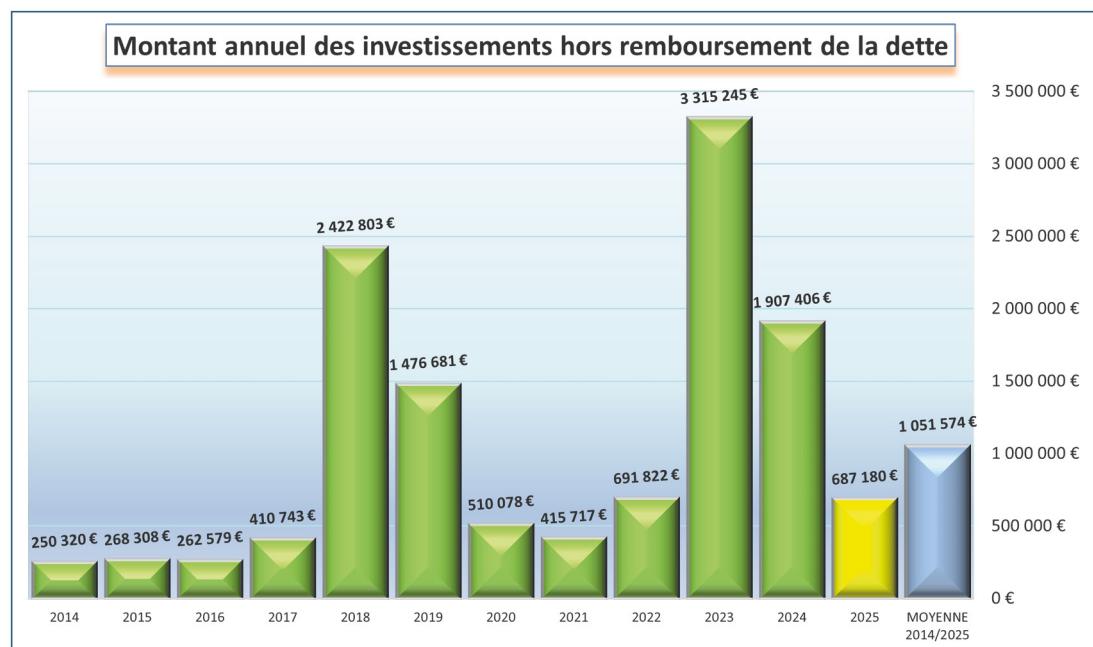
Jean-Philippe VICHARD
Maire de Breuil-le-Vert

Sommaire

Le mot du Maire	1	Répartition des coûts nets des services
Bilan financier de 2025	2	de la Communauté de Communes
Bilan de l'urbanisme de 2025	2	Restaurant scolaire.....
Consommations énergétiques de 2025	3	Ateliers parents : le bon usage des écrans.....
Situation des travaux de voirie	3	Retour sur le repas des aînés
Travaux de l'église	4	Expression libre
Etat civil	4	Mutuelle communale
		Horaires d'ouverture - Contact
		8

Bilan financier de 2025

» Lors du conseil municipal de février, les comptes de 2025 ont été présentés. Les recettes de fonctionnement atteignent le niveau prévu. Les recettes émanent essentiellement de la fiscalité directe (75 %), c'est-à-dire les impôts fonciers. Pour les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnels et les charges générales représentent 80 % des dépenses.



- » On remarque que les "dépenses de personnels" augmentent de façon conséquente. Cela s'explique par l'augmentation des charges que répercute l'État notamment pour financer les cotisations de retraites que paient les employeurs. Quant aux "charges générales", on constate que celles-ci ont été bien maîtrisées notamment en ce qui concerne les dépenses énergétiques (voir page 3).
- » Pour finir, l'excédent du compte de fonctionnement de 2025 (recettes moins charges) s'élève à la somme de 960 255 €. C'est un résultat très satisfaisant compte tenu des moyennes antérieures.
- » Le compte d'investissement qui va nous permettre de financer les futures réalisations communales comme la halle par exemple, atteint lui aussi un niveau conséquent.
- » Compte tenu du contexte électoral, il appartient à chacun d'apprécier ou pas la bonne qualité des comptes de la commune.

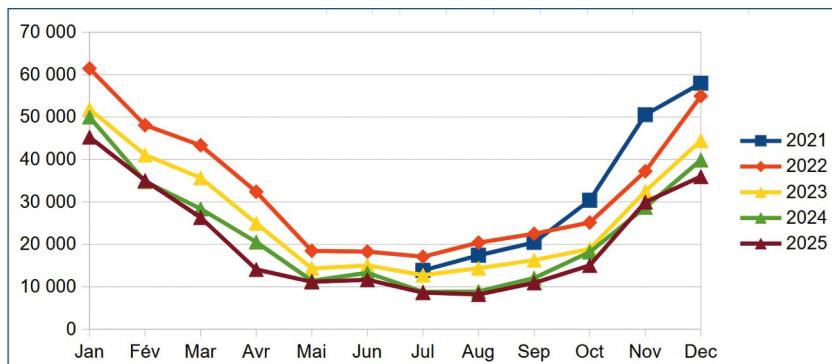
Bilan de l'urbanisme de 2025

Date de décision	N° PC	Nom et prénom du demandeur	Nature des travaux	Adresse des travaux
Accordé le 15 janvier 2025	PC17	M. GUIZIEM	Construction d'une maison individuelle	Lot 17 Joséphine Baker
Accordé le 23 janvier 2025	PC18	M. D. KIAYA et Mme J. KIAYA	Construction d'une maison individuelle	Lot 20 Joséphine Baker
Accordé le 25/02/2025	PC19	SCI ETINCELLE	Construction d'une maison individuelle	Rue des Sources
Accordé le 09/04/2025	PC01	M. Imitiaz LAL KHAN	Construction d'une maison individuelle	Lot 12 Joséphine Baker
Accordé le 09/04/2025	PC02	M. Ahmad LAL KHAN	Construction d'une maison individuelle	Lot 09 Joséphine Baker
Accordé le 27/06/2025	PC06	M. Hamzah LAL KHAN	Construction d'une maison individuelle	Lot 20 Joséphine Baker
Annulation du PC	PC10	Mme Eva VOLLARD	Transformation d'un garage en habitation	Rue Charles de Gaulle
Refusé	PC11	M. Bisschop	Transformation d'un garage en habitation	21 Rue de la Mothe
Refusé	PC13	M. Bisschop	Transformation d'un garage en habitation	21 Rue de la Mothe

- » Lors du conseil municipal de février 2026, M. le Maire a fait comme tous les ans le bilan de la situation liée à l'urbanisme.
- » En 2025, 39 maisons ont changé de main contre une moyenne de 39,5 depuis 14 ans. L'année 2025 s'inscrit donc toujours dans la même dynamique que les années précédentes.
- » Cependant, 6 permis de construire ont été accordés en 2025 contre une moyenne annuelle de 11. De ces 6 permis, 5 ont été autorisés dans le lotissement Joséphine Baker.
- » On observe à Breuil-le-Vert comme partout en France un ralentissement des constructions alors même que la demande en logements est très forte dans notre ville toujours convoitée.

➤ Consommations énergétiques de 2025

- Lors de la séance du conseil municipal de février 2026, M. le Maire a présenté le bilan de la situation des dépenses énergétiques de l'année 2025.
- Ainsi, les élus ont réussi à maîtriser l'ensemble de la consommation conjuguée à une baisse des prix opportune. Cette réussite, nous la devons aux investissements consentis durant les dernières années. Nous la devons aussi à une rationalisation de notre parc immobilier et aux efforts consentis par les utilisateurs locaux.



"C'est l'exploitation des bâtiments qui coûte", comment les mairies et les départements optimisent leur patrimoine et engrangent des recettes



La gazette des communes

Consommations et dépenses énergétiques					
Unités	2022	2023	2024	2025	Moyenne de 2022 à 2024
kW/h	399 383	322 274	275 034	252 282	332 230
€	98 022 €	136 740 €	115 644 €	89 102 €	116 802 €

Volumes de 2025 par rapport à 2024 : - 8%

Dépense énergétique de 2025 par rapport à 2024 : - 23%

➤ Situation des travaux de voirie



➤ Par transparence et comme tous les ans, nous publions la situation des travaux de voirie. Ce sont toujours des travaux très coûteux.

La moyenne de ces 5 dernières années s'élève à 241 123 € par an. Cette somme représente approximativement 1/3 du montant de notre capacité d'investissement. Ces dernières années ont été marquées par les travaux de la rue des Rossignols et la rue du Calvaire.

➤ En 2026, nous allons entamer les travaux d'enfouissement et de reprises de la voirie de toute la rue de Béthencourt. Une réunion d'information a eu lieu le 29 janvier pour expliquer le déroulement des travaux qui vont s'étaler sur 6 mois et les fortes contraintes de circulation qui vont en découler. C'est aussi le prix à payer pour pouvoir jouir d'un environnement modernisé.



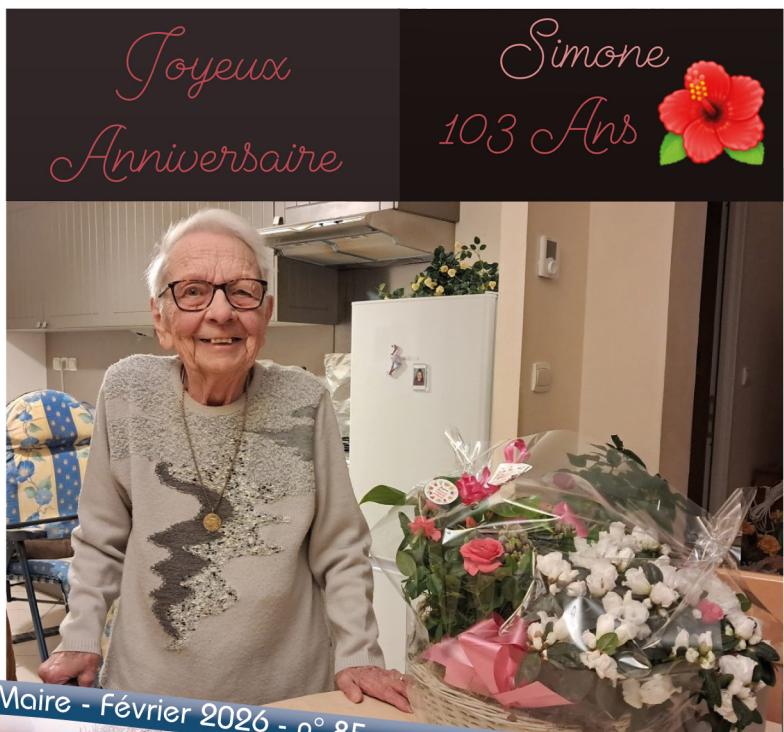
- » Avant de pouvoir entreprendre la 11^{ème} tranche des travaux qui doit conduire à la reprise des polychromes au fond du cœur, l'Architecte des bâtiments de France (ABF) a demandé que soient entrepris des travaux d'étanchéité préalables. Ces derniers concernent les murs de soutènements en moellons, les chainages d'angle et les fissures. Cette mise en œuvre vise notamment à assainir le mur et à favoriser sa protection contre les infiltrations d'eau qui ont des effets indésirables sur les peintures murales intérieures sujettes aux remontées capillaires.
- » Ces travaux ont été conduits par l'entreprise locale Mahutte au mois de janvier. Désormais, nous devons attendre 12 mois pour refaire un nouveau contrôle de l'humidité. Si celui-ci est satisfaisant, nous pourrons alors entreprendre la reprise des polychromes au fond du chœur.

» État civil

- » Comme tous les ans, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) nous informe de l'évolution de la population dans chaque commune.

Ainsi à Breuil-le-Vert, nous comptons dorénavant 3 329 personnes dont notre doyenne M^{me} Gervreau née le 11 janvier 1923 qui a fêté son 103^{ème} anniversaire à son domicile de Giencourt en présence de son fils et de 2 élus.

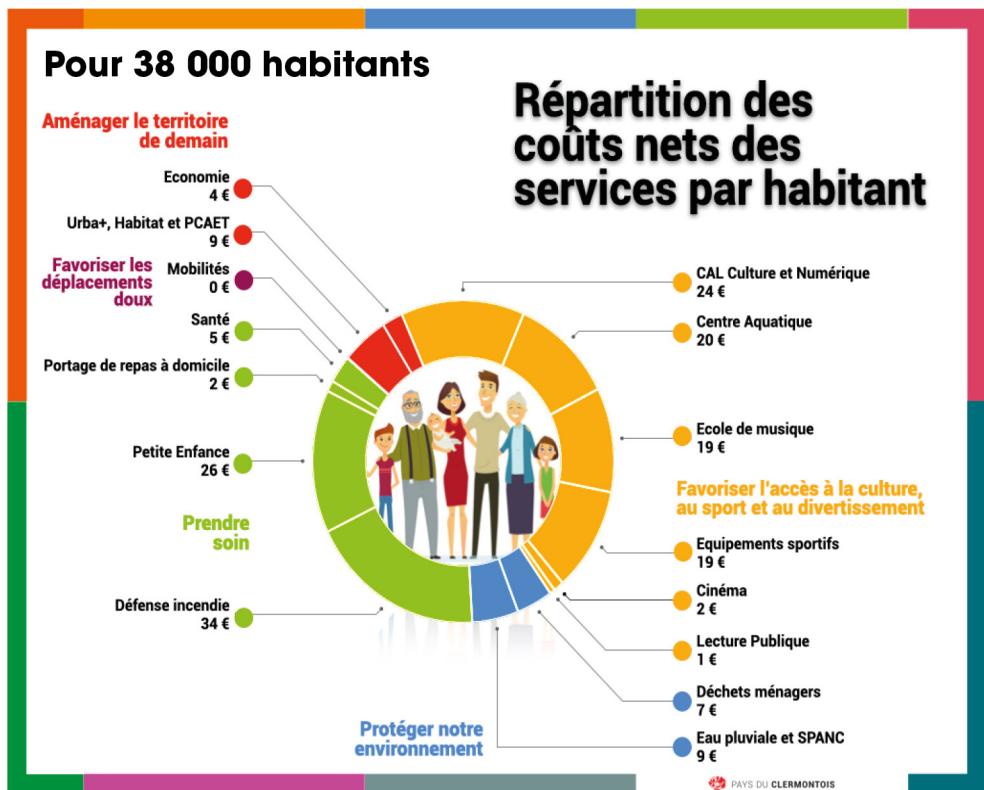
- » Placée derrière Clermont, Breuil-le-Vert est ainsi la 2^{ème} ville du clermontois en nombre d'habitants.
- » En 2025, nous avons enregistré 34 naissances, 23 mariages et Pacs confondus et 18 décès.



➤ Répartition des coûts nets des services de la Communauté de Communes

➤ Souvent regardée comme l'organisme qui enlève les ordures ménagères, la Communauté de Communes gère de nombreuses autres compétences que les communes ne pourraient plus supporter seules. Ici l'image met en évidence les coûts de fonctionnement de chacune de ces compétences.

➤ Si certaines compétences sont exercées obligatoirement par la Communauté de Communes, d'autres sont facultatives. C'est le cas de la défense incendie qui devrait être à la charge de la commune mais que la Communauté de Communes gère et prend en charge financièrement depuis des années.



➤ Restaurant scolaire



➤ Lors de la commission cantine du mardi 20 janvier, nous avons accueilli Monsieur Ropé, le nouvel interlocuteur de notre prestataire *La Normande*. Celui-ci a passé une journée à Breuil-le-vert pour découvrir les locaux et l'organisation de notre restaurant scolaire. Il a été impressionné par la qualité des locaux, de l'organisation et du taux d'encaissement lors des repas servis aux enfants.

- Guillaume Delaye, directeur du centre aéré a, par ailleurs, fait le point sur la loi Egalim. À Breuil-le-Vert, 57 % de produits bio et labellisés dont 24 % bio de produits sont utilisés (en valeur d'achat) pour composer les repas des enfants contre 50 % et 20 % demandés par la Loi. De plus *La Normande* inclut également, en plus, 20 % de produits locaux qui ne sont pas comptabilisés dans la Loi. Nous avons donc largement atteint les objectifs de la Loi Egalim depuis septembre 2025. Il a été constaté également très peu de gaspillage et très peu de denrées jetées.
- L'ILEP a également effectué un sondage auprès des familles utilisatrices du restaurant scolaire. Il en ressort un très bon niveau de satisfaction tant sur la qualité que sur la quantité servie par *La Normande*. Le pain servi à la cantine est depuis septembre 2025 acheté à *La Boulangerie Louise* de Breuil-le-Vert pour favoriser ainsi le commerce de proximité.

Par Sylvain Chatrieux (directeur de l'école Amand Lefeuvre de Breuil-le-Sec)

FRANCE - MONDE

Macron accélère sur l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans

Courrier Picard, le 25 janvier 2026

- » Avec les concours de la communauté de communes du Pays du Clermontois et de la municipalité de Breuil-le-Vert, à l'initiative des coopératives des écoles primaire Olympe de Gouges (Breuil-le-Vert), élémentaire de l'Orme (Neuilly-sous-Clermont) et élémentaire Amand Lefeuvre (Breuil-le-Sec) affiliées à l'OCCE de l'Oise, du collège de secteur Jacques-Yves Cousteau, un "atelier parents" s'est tenu en soirée le 15 janvier 2026 à la salle des fêtes du Grand Air sur le thème de l'usage des écrans.
- » L'intervention de Gonzague Portier, coordinateur du réseau de médiation numérique du Pays du Clermontois, a permis à la soixantaine de participants (parents, personnels de l'Éducation nationale, élus) d'échanger - à partir des résultats sourcés de la recherche scientifique - leurs analyses et leurs expériences. Le but affiché a été atteint : plutôt que d'interdire les écrans, mieux vaut accompagner les jeunes en construction et les adultes à en faire bon usage.
- » Le co-usage des écrans s'impose aujourd'hui comme une réalité incontournable de nos sociétés connectées. Il ne s'agit plus seulement d'un usage individuel, mais d'une pratique partagée qui nécessite dialogue et régulation. La notion de dose-dépendance est centrale : un usage modéré peut enrichir les interactions sociales, tandis qu'un excès fragilise l'attention, les relations et le bien-être.
- » L'accompagnement des usagers passe donc par des interactions conscientes et bienveillantes, permettant à chacun de comprendre ses besoins et ses limites. Parents, éducateurs et pairs jouent un rôle clé dans cette médiation.
- » L'objectif est de construire une harmonie entre monde numérique et vie réelle, sans opposition stérile. Cette démarche inclut également une sensibilisation aux risques, notamment à la cybercriminalité. Arnaques, vols de données et manipulations en ligne rappellent l'importance d'un usage éclairé.
- » Ainsi, le co-usage des écrans devient un levier d'autonomie, de protection et de responsabilité collective.
- » Cette action a permis de mettre en lumière le dispositif pHARé du premier et du second degré : plan de prévention qui produit des effets très positifs sur le climat scolaire, la sécurisation du cadre éducatif et l'implication des élèves.



Plutôt que d'interdire les écrans, mieux vaut accompagner les jeunes et les adultes à en faire bon usage.

**Jeudi 15 janvier 2026 - 19 heures
SALLE DU GRAND AIR - BREUIL-LE-VERT**

Intervention de Gonzague PORTIER
coordinateur réseau de médiation numérique du Pays du Clermontois

Réservé aux adultes - Nombre de places limité - Sur inscription uniquement



POUR S'INSCRIRE ([LIEN](#)) ou QR-CODE



A l'initiative du collège Jacques-Yves Cousteau de Breuil-le-Vert, des coopératives des écoles élémentaires Amand Lefeuvre de Breuil-le-Sec, de l'Orme de Neuilly-sous-Clermont et primaire Olympe de Gouges de Breuil-le-Vert. Salle du Grand Air mise à disposition par la commune de Breuil-le-Vert à titre gracieux.



PAYS DU CLERMontois

pHARé



>> Retour sur le repas des aînés

- » Dimanche 18 janvier, la salle des fêtes de Breuil-le-Vert a accueilli avec chaleur et émotion nos aînés de 69 ans et plus, à l'occasion du repas annuel de la commune.
- » Ce moment de partage, empreint de respect et de convivialité, fut rythmé par une animation musicale conduite par le groupe Archipel et un spectacle de magie qui a su étonner et émerveiller petits et grands. Les sourires, les éclats de rire et les souvenirs échangés resteront, à n'en pas douter, gravés dans les mémoires.
- » Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes, ainsi que les agents municipaux, les bénévoles, les élus pour leur engagement au service de la réussite de cette belle journée.
- » La commune reste fidèle à son attachement aux valeurs de solidarité, de reconnaissance et de lien entre les générations. À l'année prochaine, avec la même émotion et le même plaisir.



>> Expression libre

Travaux en cours

Le chantier de la halle avance à bon pas : après les travaux de terrassements puis la réalisation des fondations, l'implantation de la charpente métallique est terminée.

L'entrée commune des services techniques et du pavillon voisin a été entièrement réaménagée afin d'en améliorer l'accès et la fonctionnalité.

Travailler, améliorer, faire progresser notre commune : telle est la motivation constante des élus, portée par la satisfaction tranquille du devoir accompli et par la passion de Breuil-le-Vert.



L'équipe de Jean-Philippe VICHARD

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : VEABLV
Contact : veablv@orange.fr

BREUIL-LE-VERT
C'est vous !



Questionnez les élus :

Élus de l'opposition, nous souhaitons vous donner la parole et vous permettre de poser à travers nous des questions diverses lors du conseil municipal. Posez vos questions par mail. Cédric Cherfils & Marc Doyer
blvcestvous@gmail.com 06.20.51.15.93





- » Une mutuelle communale est une complémentaire santé mise en place par une commune, au profit de ses habitants. Cela permet de renouer avec l'élément fondateur des mutuelles : la solidarité entre assurés. Les communes qui mettent en place ce dispositif le font avant tout pour faciliter l'accès à la complémentaire santé. En effet, on estime que 30 % des Français ont renoncé à souscrire à une mutuelle pour des raisons financières. Dans leur rôle de proximité, les mairies peuvent permettre à leurs administrés de bénéficier d'une couverture santé compétitive. Les élus de Breuil-le-Vert, après avoir étudié plusieurs propositions de mutuelle, ont sélectionné la Mutuelle JUST.
- » En septembre dernier, nous avons effectué un sondage qui a mis en évidence un fort intérêt de la part d'une partie des habitants de Breuil-le-Vert pour la mise en place de cette mutuelle communale.
 - La réunion publique consacrée à la mutuelle communale s'est tenue le jeudi 22 janvier à la salle des fêtes de Breuil-le-Vert.
 - Cet événement a rencontré un grand succès, avec la présence de 157 personnes venues s'informer sur les avantages et les modalités de cette mutuelle.
 - Les échanges ont été riches et constructifs, permettant aux habitants de poser leurs questions et de mieux comprendre les solutions proposées pour améliorer l'accès aux soins et maîtriser les dépenses de santé. Cette forte participation témoigne de l'intérêt des habitants pour cette initiative communale.

Vous pouvez déjà prendre rendez-vous avec la Mutuelle JUST en vous connectant sur le site internet de la mutuelle ou par téléphone au 0809.546.000.



LUNDI

08 h30 à 11 h45

13 h30 à 17 h30

MARDI

08 h30 à 11 h45

13 h30 à 17 h30

MERCREDI

08 h30 à 12 h00

JEUDI

08 h30 à 11 h45

13 h30 à 17 h30

VENDREDI

08 h30 à 11 h45

13 h30 à 17 h00

Vous serez reçus sur rendez-vous par M. le Maire ou ses Maires-Adjoints(es) en fonction du sujet. Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



Flashez-moi !
pour plus d'informations



MAIRIE DE BREUIL-LE-VERT

8 rue du Moulin - 60600 Breuil-le-Vert

Tél. : 03 44 78 35 00

Secrétariat: accueil@mairieblv.fr

Site internet: www.mairie-breuil-le-vert.fr

**Retrouvez l'actualité de la mairie, sur notre page Facebook :
Mairie de Breuil-le-Vert**

Directeur de la publication: Jean-Philippe VICHARD - **Rédactrice en chef:** Aliette BALSALOBRÉ

Mise en page et impression: SMI - Clermont (Oise) - **Février 2026 n°85 - Crédits photos:** Droits réservés